

main de Son Emin., & qui a été remise de sa part à tous les Cardinaux qui sont ici, pour leur demander excuse du passé en des termes généraux. On remarque que ce qui a induit le Cardinal Coscia à faire cette démarche, a été l'appréhension où il avoit sujet d'être, que dans le premier Consistoire on ne vint de nouveau à arrêter un Monitoire contre lui. Les Cardinaux Chefs-d'Ordres s'étant assemblés pour délibérer sur la manière avec laquelle ils devoient se comporter là-dessus, il a été résolu que le Cardinal Barberini, Doyen du Sacré College, & les Cardinaux Chefs-d'Ordres répondroient seuls à cette Lettre.

V. Il paroît que les affaires du Royaume de Pologne commencent à donner un peu d'inquiétude au Pape, sur ce qu'elles ne prennent pas un train favorable au St. Siege, & qu'au contraire il y a de tems à autre de nouvelles difficultés sur lesquelles on est obligé de délibérer, pour tâcher de trouver les moyens d'empêcher les suites qu'elles pourroient avoir : une preuve en est, que Monsieur Pauluci Nonce de S. S. à *Varsovie*, a fait sçavoir depuis peu au St. Pere, que les mesures qu'il avoit prises jusqu'à présent n'avoient encore produit que très-peu d'effet, & qu'en d'autres le temperament de S. S. touchant le Monitoire publié par la Diette générale des Etats du Royaume, au sujet des Abbayes & Monasteres de ces quartiers-là, n'avoit pas le succès dont on s'étoit flatté ; que le Palatin de *Lublin* persistoit toujours à soutenir ce Monitoire, & qu'il n'y avoit aucun lieu de douter que plusieurs Evêques ne fussent d'intelligence avec lui.

VI. Le 10. Juin Mr. Zacharie Canal arriva ici de *Venise* en qualité de nouvel Ambassadeur de cette Republique ; & le soir Mr. Morosini son Prédecesseur donna avis au Pape de son arrivée par son Maître